

ABONNEMENTS	
Nord et Département (timbrés)	4 fr. 50
Autres Départements	5 fr. 50
Étranger	11 fr. 50

L'avis d'Albert Thomas

Nous avons enregistré avec joie, depuis quelques jours, les manifestations tant radicales que socialistes en vue d'une entente cordiale que nous avons toujours défendue.

Mais parmi toutes ces déclarations d'amour plus ou moins libre ou plus ou moins régulières entre les deux partis de gauche, aucune nous l'avons constaté avec Sémata lui-même, n'avait revêtu la forme précise d'une demande en mariage.

C'est le citoyen Albert Thomas, député socialiste unifié de la Seine, qui vient, par le truchement d'un de nos confrères le « La France de Bordeaux », de poser carrément la question du contrat.

On lira plus loin les passages essentiels de cette sensationnelle interview. On verra que tout d'abord Thomas est d'avis que les socialistes soutiennent à fond un gouvernement de gauche résolu à réaliser le programme de gauche.

« A ce propos Thomas, qui sait son histoire politique, évoque, sans le préciser d'ailleurs, le souvenir de ce fameux amendement Massabiau qui fit couler jadis tant d'encre.

« Il ne manquera à ce gouvernement pas une voix socialiste, dit Thomas, même lorsqu'il s'agira, non de faire aboutir une réforme, mais simplement d'éviter un traquenard ».

« On se souviendra ! Afin de faire échec au cabinet Combes, M. Massabiau avait jadis proposé à un ordre du jour de confiance une addition tendant à réprover les doctrines collectivistes, et pour éviter au ministère d'action laïque d'être renversé à la fois par toute la droite et par les socialistes qu'on méfait ainsi dans l'obligation de renier l'essence même de leur programme, Jaurès et ses amis votèrent l'amendement malgré qu'il fut en contradiction complète avec leurs plus intimes pensées, — uniquement pour permettre au ministère d'échapper au « traquenard » de la droite.

Même à l'occasion d'un pareil traquenard dirigé par la Fédération des Gauches ou par la réaction contre un ministère radical unifié, Thomas se déclare prêt au même geste d'abnégation, et affirme que tous ses collègues socialistes partagent son état d'esprit.

« Voilà qui est déjà bien. Mais il y a mieux. Le député de la Seine veut plus que d'être cordiale, plus que l'union libre », dont parlait Sémata, plus qu'un contrat tacite entre les partis de gauche.

« Les radicaux et socialistes unifiés, c'est-à-dire un mariage régulier ».

« Il désire que les représentants des deux partis se mettent d'accord sur un programme de législature délibéré en commun, et par conséquent, que les socialistes unifiés rentrent dans la délégation des gauches et participent réellement à ses travaux.

« Et il va jusqu'à souhaiter ce qu'il appelle un gouvernement commun aux deux partis », c'est-à-dire, — aucun doute n'est possible sur ce point, — la participation ministérielle des socialistes.

« Il y a longtemps que nous avons fait connaître dans ces colonnes notre sentiment sur cette question, mais nous évitions que les résolutions prises par les Congrès socialistes récents ne nous fussent pas entrevoir la possibilité de l'entrée d'un ou de plusieurs socialistes dans le ministère pour le moment du moins.

« Ce qui était réalisable en Belgique, si la majorité libérale et socialiste s'était constituée en juin 1912 ou en mai 1913 dans le pays voisin, ne nous paraissait pas possible pour l'instant en France, même en cas de constitution d'une majorité radicale et socialiste comme celle du dernier scrutin.

« Thomas va donc plus loin que nous, et nous nous en félicitons d'autant plus qu'il affirme qu'un grand nombre de ses collègues du groupe socialiste unifié sont de son avis.

« Nous n'en aurions pas espéré tant.

« Mais si le député de la Seine arrive à faire prévaloir cette manière de voir dans le sein du groupe socialiste unifié, nous pouvons lui prédire qu'il recevra l'approbation de la grande majorité du peuple ouvrier arde de réformes, et aussi celle d'un grand nombre de radicaux d'extrême-gauche, partisans des libertés économiques au même titre qu'ils ont été partisans des libertés politiques, et qui n'étaient tenus jusqu'ici éloignés du Parti Socialiste qu'en raison de l'opposition systématique dans laquelle ce dernier se trouvait toujours cantonné.

« Si la législature de 1914 voit la constitution en son sein d'une majorité radicale unifiée et socialiste, mais aussi l'entrée au pouvoir de socialistes, collaborateurs fidèles et résolus de radicaux avancés, pour la réalisation de tous les points communs des programmes de ces deux grands partis, on pourra dire que cette Chambre aura marqué une des phases les plus importantes et les plus fécondes de l'histoire de la Démocratie française.

Tribune libre

A la Recherche d'une Majorité

Si la France manque demain d'un gouvernement, ce ne sera pas faute de lui chercher. Depuis quinze jours, tant docteurs et des plus subtils travaillent à édifier la majorité stable sur laquelle il doit s'appuyer.

Chacun offre sa formule. Celui-ci veut maintenir un bloc, cet autre préfère la concentration. Le bloc, c'est le sou-

Le mariage de la République

Si c'est le bloc qui l'emporte, le Parti radical doit former l'aile droite de la majorité parlementaire ; si c'est la politique de concentration, le parti socialiste étant mis hors de la majorité, le Parti radical y entrera comme élément de gauche. Une majorité radicale et socialiste aurait son centre à la gauche du même parti. Donc, selon que ce sera l'une ou l'autre de ces combinaisons qui aboutira, la nouvelle Chambre sera très radicale ou à peine radicale. On voit que la question a son importance.

Dans un article qui a fait quelque bruit — il n'avait été écrit que pour en faire le plus possible — M. Klotz, qui fut associé de très près à la politique des ministères Briand et Barthou, s'efforce de démontrer qu'on ne peut pas constituer une majorité sérieuse avec le concours des socialistes et qu'il faut se rabattre sur l'autre majorité, — celle dont il serait, avec ses amis.

« Imagine que si l'entreprise de la Fédération des gauches avait abouti, si la traïson républicaine de l'Alliance démocratique avait produit les résultats attendus, M. Klotz parlerait d'autre façon.

« Il n'essaierait pas de convaincre les radicaux et de se faufiler dans la nouvelle majorité. Il déclarerait ses conditions et les voudrait sévères. Mais le suffrage universel ayant donné raison aux avancés, force lui est de compter avec eux. Alors il tente une manœuvre de division. Il travaille à couper en deux la majorité de gauche sous des élections. Afin d'y prendre avec les siens la place qu'ils occuperaient les socialistes. C'est de bonne tactique assurément. Mais la celle-ci est un peu grosse, et je crois que M. Klotz perd son temps.

D'abord où a-t-il pris qu'on ne puisse gouverner avec une majorité s'appuyant sur les socialistes ? Et de quel droit nous juge-t-il incapables de nous associer en toute loyauté à une politique vraiment républicaine ?

Nous ne sommes pas des républicains de gouvernement, c'est entendu. Du moins ne nous a-t-on jamais vus dans ce rôle. Le jour où nous le voudrions, nous le jouerions aussi bien que d'autres. J'ai idée que si la France nous confiait un jour la direction de ses affaires, elle ne compterait pas à mal quelques-uns de nos mauvais administrateurs qui certains partis de gouvernement, qui ont géré les finances du pays et modifié son organisation défensive avec une légèreté et une imprévoyance funestes. Nous nous sommes tenus jusqu'ici à l'écart des responsabilités gouvernementales. Nous n'avons nulle envie de les assumer avant que notre heure soit venue. Mais nous n'acceptons pas qu'on dise qu'une France socialiste serait condamnée à la banqueroute et à la défaite. Les monarchistes injurieraient ainsi les républicains. Ceux-ci ont fait pourtant la preuve de leur patriotisme. Quand notre tour viendra, nous ferons la preuve de nôtre.

Et puis, est-il si nécessaire, pour former une majorité parlementaire d'enfermer dans une discipline de fer ? Est-il même indispensable de lier par un contrat rigide les divers éléments qui la composent ?

Qu'attendent de nous les radicaux de gauche ? Ont-ils besoin d'exiger que nous abdiquions nos principes ? Et pourquoi faire ? Ils savent bien qu'à une politique de réformes l'appui du groupe socialiste est acquis d'avance, qu'ils peuvent compter sur nous pour déjouer les manœuvres des partis de réaction. Nous ne sommes ni des éternellement ni des niais. On s'accorde même à reconnaître que nous pouvons être d'aussi habiles stratèges parlementaires que les autres. Dès lors, pourquoi les radicaux hésitent-ils à s'appuyer sur nous pour faire la politique de leur programme ?

Car les radicaux ont un programme. M. Klotz a le tort de l'oublier. Et ce programme, les amis de M. Klotz l'ont précisément combattu, comme ils ont combattu les candidats qui le recommandaient.

Et maintenant quand le pays s'est prononcé, on vient proposer aux radicaux de gouverner avec ceux qui ont repoussé leur programme et contre ceux qui l'ont soutenu ! Autant dire qu'on leur offre la faillite...

C'est pour le coup que la croissance d'un parti socialiste, qui inquiète si fort les amis de M. Klotz, deviendrait inquiétante.

Nous sommes plus de 400 à la Chambre, plus de 100 en sommes prêts à favoriser toute politique sincère d'action républicaine. Si l'on fait une majorité sans nous et contre nous, si les radicaux prêtent l'oreille à la gâchette de M. Klotz, nous serons 200 dans la prochaine, et le radicalisme sera mort.

Messieurs les radicaux, voilà ce qu'on vous propose. Répondez.

Alexandre VARENNE.
D'Amiens.

CHRONIQUE

L'Enjoleuse

Casimir Bidouillard, suivi de sa fiancée Eulalie Plumeau et de sa future belle-mère Perpétue Plumeau, parcouraient les rues de la sous-préfecture à la recherche d'un magasin où ils pourraient acheter leurs costumes de noces.

Ils marchaient en dehors du trottoir, sur la chaussée, de peur de glisser et de tomber. Ils avaient tous trois l'air dépayés et ahuris de brassés gens qui ne sont jamais allés en ville et que tout éblouit.

Il faut dire qu'ils n'étaient jamais sortis de leur hameau et que Casimir Bidouillard avait jusque-là fait son service militaire, ayant été réformé pour un bras cassé.

Ils visitèrent les jardins publics, la cathédrale ; s'arrêtèrent devant toutes les boutiques et finirent par tomber en face d'un immense magasin où des personnages en bois et en crin, vêtus de costumes de mariées et de mariés, attirèrent leur attention.

Ils hésitèrent longtemps avant d'entrer dans ce beau magasin, mais une employée les invita avec tant d'amabilité qu'ils se laissèrent entraîner.

« Un costume pour Monsieur ou pour Madame ? »

Ce dépend, fit Casimir Bidouillard, montrant-voilà voir ce que vous avez pour mariée.

« Nous avons des costumes en satin, en mousseline de soie, en tulle, très riches. »

« Montrez-nous quelque chose de moins riche de tout à fait ordinaire, même. »

« Nous en avons à partir de vingt-cinq francs. »

CHRONIQUE

L'Enjoleuse

« Ça dépend, dit Bidouillard, montrant-voilà voir ce que vous avez pour mariée. »

« Nous avons des costumes en satin, en mousseline de soie, en tulle, très riches. »

« Montrez-nous quelque chose de moins riche de tout à fait ordinaire, même. »

« Nous en avons à partir de vingt-cinq francs. »



VUE D'UN DEBARQUEMENT A QUEBEC DES PASSAGERS DE L'« EMPRESS-OF-IRELAND » LORS DE SON DERNIER VOYAGE. — Voir d'autre part.

« Ça dépend, dit Bidouillard, montrant-voilà voir ce que vous avez pour mariée. »

« Nous avons des costumes en satin, en mousseline de soie, en tulle, très riches. »

« Montrez-nous quelque chose de moins riche de tout à fait ordinaire, même. »

« Nous en avons à partir de vingt-cinq francs. »

Autour du scandale électoral de Lille

A BAS LES FRAUDEURS !

Les protestations des frères-traudeurs qui habitent la Belgique et n'ont pas le droit de voter à Lille ne font que confirmer la précision de nos listes de faux-électeurs.

Nous démasquerons les faussaires !

« A bas les fraudeurs ! » Cette clameur poussée par la population lilloise au lendemain de l'arrestation des calotins et frères quatre-bras dont les poches étaient remplies de cartes d'électeurs, est devenu le cri de ralliement de tous les honnêtes gens, indignés par les détournements de suffrages commis par la Bande à Binauld.

Depuis quinze jours, nous avons entassé preuves sur preuves, nous avons cité des centaines de noms de faux-électeurs, nous avons montré comment on avait fait voter des gens absents de Lille, nous avons prouvé le mensonge de multiples inscriptions faites au Bureau des Elections par le funeste Billaert, nous avons établi les tripotages de l'adjoint aux fraudes électorales, pour se constituer une majorité fictive dans le canton Sud-Ouest, et nous l'avons dit, nous n'avons pas encore vidé notre sac !

Le faussaire Binauld n'a pas bronché ! Son complice Billaert n'a rien répondu ! La Municipalité s'est emprisonnée dans un silence plus accablant que des aveux !

La presse cléricale-municipale s'est empressée de dénigrer les explications à la grosse de cher-frère et n'a fait que dissimuler ces misères de détail !

Faut-il que tout ce monde-là ait la frouse, tout de même, pour se laisser jeter tant de vérités à la figure sans avoir un sursaut de rage ou d'amour-propre !

Mais il n'y a plus rien de propre chez les tripotins acquiesçants qu'ignorantins qui, dans l'ombre du Palais Rihour, ont fabriqué des électeurs comme d'autres tripouilles font de la fausse-monnaie !

« A bas les fraudeurs ! » Cette clameur poussée par la population lilloise au lendemain de l'arrestation des calotins et frères quatre-bras dont les poches étaient remplies de cartes d'électeurs, est devenu le cri de ralliement de tous les honnêtes gens, indignés par les détournements de suffrages commis par la Bande à Binauld.

Depuis quinze jours, nous avons entassé preuves sur preuves, nous avons cité des centaines de noms de faux-électeurs, nous avons montré comment on avait fait voter des gens absents de Lille, nous avons prouvé le mensonge de multiples inscriptions faites au Bureau des Elections par le funeste Billaert, nous avons établi les tripotages de l'adjoint aux fraudes électorales, pour se constituer une majorité fictive dans le canton Sud-Ouest, et nous l'avons dit, nous n'avons pas encore vidé notre sac !

Le faussaire Binauld n'a pas bronché ! Son complice Billaert n'a rien répondu ! La Municipalité s'est emprisonnée dans un silence plus accablant que des aveux !

La presse cléricale-municipale s'est empressée de dénigrer les explications à la grosse de cher-frère et n'a fait que dissimuler ces misères de détail !

Faut-il que tout ce monde-là ait la frouse, tout de même, pour se laisser jeter tant de vérités à la figure sans avoir un sursaut de rage ou d'amour-propre !

Mais il n'y a plus rien de propre chez les tripotins acquiesçants qu'ignorantins qui, dans l'ombre du Palais Rihour, ont fabriqué des électeurs comme d'autres tripouilles font de la fausse-monnaie !

« A bas les fraudeurs ! » Cette clameur poussée par la population lilloise au lendemain de l'arrestation des calotins et frères quatre-bras dont les poches étaient remplies de cartes d'électeurs, est devenu le cri de ralliement de tous les honnêtes gens, indignés par les détournements de suffrages commis par la Bande à Binauld.

Depuis quinze jours, nous avons entassé preuves sur preuves, nous avons cité des centaines de noms de faux-électeurs, nous avons montré comment on avait fait voter des gens absents de Lille, nous avons prouvé le mensonge de multiples inscriptions faites au Bureau des Elections par le funeste Billaert, nous avons établi les tripotages de l'adjoint aux fraudes électorales, pour se constituer une majorité fictive dans le canton Sud-Ouest, et nous l'avons dit, nous n'avons pas encore vidé notre sac !

Le faussaire Binauld n'a pas bronché ! Son complice Billaert n'a rien répondu ! La Municipalité s'est emprisonnée dans un silence plus accablant que des aveux !

La presse cléricale-municipale s'est empressée de dénigrer les explications à la grosse de cher-frère et n'a fait que dissimuler ces misères de détail !

Faut-il que tout ce monde-là ait la frouse, tout de même, pour se laisser jeter tant de vérités à la figure sans avoir un sursaut de rage ou d'amour-propre !

Mais il n'y a plus rien de propre chez les tripotins acquiesçants qu'ignorantins qui, dans l'ombre du Palais Rihour, ont fabriqué des électeurs comme d'autres tripouilles font de la fausse-monnaie !

LE NOMBRE DES VELOCEPEDISTES AUGMENTE

On sait que depuis 1907 l'impôt sur les vélocipèdes est devenu un impôt indirect, qui est acquitté par le vélocipédiste, sous la forme d'achat d'une plaque. En 1913, dans tous les départements, le nombre des plaques vendues pour les vélocipèdes ordinaires a été respectivement supérieur au chiffre de l'année précédente. Pour l'ensemble de la France, ce nombre est de 3.777.973 contre 3.168.581 en 1912, soit une augmentation de 9,50 %.

La progression est plus importante encore pour les vélocipèdes à machine motrice qui ont donné lieu à la délivrance de 33.141 plaques en 1913, contre 20.418 en 1912. Les résultats de l'exercice écoulé accusent un augmentation de 61,72 % sur ceux de 1912, lesquels laissent ressortir une différence en plus de 1.777 plaques par rapport à 1911. En 1913 le produit global de l'impôt a été de 9.558.511 francs.

Lire cette semaine dans le « Réveil du Nord »

- MERCREDI, 3 JUIL : DANS LES POCHEs DU FRÈRE OYILLE.
- JEUDI, 4 JUIL : DANS LE LABORATOIRE DU NOUVEAU-LILLE.
- VENDREDI, 5 JUIL : COMMENT OPERAIT LA BANDE BINAULD, GARDIER ET C^{ie}.
- SAMEDI, 6 JUIL : LETTRE AU JUGE D'INSTRUCTION.
- DIMANCHE, 7 JUIL : DEFI AU MAIRE DE LILLE.

LE NOMBRE DES VELOCEPEDISTES AUGMENTE

On sait que depuis 1907 l'impôt sur les vélocipèdes est devenu un impôt indirect, qui est acquitté par le vélocipédiste, sous la forme d'achat d'une plaque. En 1913, dans tous les départements, le nombre des plaques vendues pour les vélocipèdes ordinaires a été respectivement supérieur au chiffre de l'année précédente. Pour l'ensemble de la France, ce nombre est de 3.777.973 contre 3.168.581 en 1912, soit une augmentation de 9,50 %.

La progression est plus importante encore pour les vélocipèdes à machine motrice qui ont donné lieu à la délivrance de 33.141 plaques en 1913, contre 20.418 en 1912. Les résultats de l'exercice écoulé accusent un augmentation de 61,72 % sur ceux de 1912, lesquels laissent ressortir une différence en plus de 1.777 plaques par rapport à 1911. En 1913 le produit global de l'impôt a été de 9.558.511 francs.

LE NOMBRE DES VELOCEPEDISTES AUGMENTE

On sait que depuis 1907 l'impôt sur les vélocipèdes est devenu un impôt indirect, qui est acquitté par le vélocipédiste, sous la forme d'achat d'une plaque. En 1913, dans tous les départements, le nombre des plaques vendues pour les vélocipèdes ordinaires a été respectivement supérieur au chiffre de l'année précédente. Pour l'ensemble de la France, ce nombre est de 3.777.973 contre 3.168.581 en 1912, soit une augmentation de 9,50 %.

La progression est plus importante encore pour les vélocipèdes à machine motrice qui ont donné lieu à la délivrance de 33.141 plaques en 1913, contre 20.418 en 1912. Les résultats de l'exercice écoulé accusent un augmentation de 61,72 % sur ceux de 1912, lesquels laissent ressortir une différence en plus de 1.777 plaques par rapport à 1911. En 1913 le produit global de l'impôt a été de 9.558.511 francs.

LE NOMBRE DES VELOCEPEDISTES AUGMENTE

On sait que depuis 1907 l'impôt sur les vélocipèdes est devenu un impôt indirect, qui est acquitté par le vélocipédiste, sous la forme d'achat d'une plaque. En 1913, dans tous les départements, le nombre des plaques vendues pour les vélocipèdes ordinaires a été respectivement supérieur au chiffre de l'année précédente. Pour l'ensemble de la France, ce nombre est de 3.777.973 contre 3.168.581 en 1912, soit une augmentation de 9,50 %.

La progression est plus importante encore pour les vélocipèdes à machine motrice qui ont donné lieu à la délivrance de 33.141 plaques en 1913, contre 20.418 en 1912. Les résultats de l'exercice écoulé accusent un augmentation de 61,72 % sur ceux de 1912, lesquels laissent ressortir une différence en plus de 1.777 plaques par rapport à 1911. En 1913 le produit global de l'impôt a été de 9.558.511 francs.